

IDENTIFICATION DU FICHIER	N° : FGDOF_35
Nom du fichier : Rapports électroniques visant les contrordres de paiements	
Description : À la demande des ministères et organismes, procéder au traitement des contrordres de paiements, dont l'émission a initialement été demandée par ces mêmes MO.	
FINALITÉ DU FICHIER ET PERSONNES CONCERNÉES	
Finalité(s) du fichier : <ul style="list-style-type: none">• En vue de l'application de la Loi qui relève du MO qui initie la demande;• En vue de l'application du règlement qui relève du MO qui initie la demande;• En vue de l'application du programme qui relève du MO qui initie la demande;• En vue de l'application d'une exigence contractuelle qui relève du MO qui initie la demande;• Autre fin : traitement des demandes de remplacement de paiements pour endossement frauduleux visant les paiements dont l'émission a initialement été demandée par les MO, afin que ces MO puissent réaliser leur mission, respecter leurs engagements qui découlent de loi, règlement, programme ou autre exigence contractuelle propre à ces MO	
Personnes ou entreprises principalement concernées par les renseignements : <ul style="list-style-type: none">• Une autre catégorie de personnes.	
Provenance(s) et modalité(s) de collecte des renseignements : <ul style="list-style-type: none">• Par un autre ministère ou organisme public	
LISTE DES RENSEIGNEMENTS DÉTENUS : <ul style="list-style-type: none">• Renseignements nominatifs• Numéros d'identification• Données financières	
GESTION DU FICHIER	
Supports physiques utilisés : <ul style="list-style-type: none">• Informatique (disque, clé USB, répertoire informatique, etc.)	
Durée générale de conservation des renseignements : En référence à la règle OB-05 du calendrier de conservation du ministère des Finances, les coordonnées bancaire sont détruites après 7 ans en période active (dès que le développement informatique permettant de procéder à la destruction sera opérationnel). Toute autre information peut être conservée active tant qu'elle est nécessaire au bon fonctionnement des systèmes informatiques utilisés.	
Personnel ayant accès au fichier : <ul style="list-style-type: none">• Service des opérations de paiements et du pilotage bancaire (chef de service, professionnel et technicien)	
Une personne ou un organisme extérieur a accès au fichier à des fins de traitement : Non	
Les renseignements versés au fichier sont transférés à une autre personne ou un autre organisme : Oui	